



## Santé des végétaux et sécurité alimentaire



Kiroka, Tanzanie - Une femme récolte un régime de bananes.

© FAO/Daniel Hayduk

Les végétaux représentent plus de **80 pour cent de l'alimentation humaine**. Ils sont donc essentiels à la sécurité alimentaire, à savoir **la situation où chacun a accès de façon continue à une nourriture suffisante, abordable, saine et nutritive** de manière à pouvoir mener une vie active et saine. **Les organismes nuisibles et les maladies des végétaux constituent une menace pour la sécurité alimentaire** car ils sont susceptibles d'endommager les cultures, ce qui a pour effet de réduire la disponibilité et l'accessibilité alimentaires et d'augmenter le coût des denrées alimentaires. Les organismes nuisibles et les maladies des végétaux peuvent également altérer la palatabilité des aliments, entraînant une modification des préférences alimentaires traditionnelles des populations.

Les épidémies d'organismes nuisibles et de maladies des végétaux ont déjà provoqué dans l'histoire plusieurs pénuries alimentaires et famines de grande ampleur. En 1942-1943, une grave épidémie d'helminthosporiose du riz (*Bipolaris oryzae* ou *Helminthosporium oryzae*) a détruit 50 à 90 pour cent des **cultures de riz** dans la région du Bengale (Inde), entraînant une famine qui a coûté la vie à deux millions de personnes. La maladie du mildiou de la **pomme de terre** causée par *Phytophthora infestans*, un organisme nuisible considéré comme originaire d'Amérique centrale, a provoqué la grande famine irlandaise de 1845, qui a fait plus d'un million de morts et a poussé 1,5 million de personnes à quitter le pays.

Aujourd'hui, avec l'accroissement du **commerce mondial** et les **changements climatiques**, les organismes nuisibles et les maladies des végétaux **constituent plus que jamais une menace croissante pour la sécurité alimentaire**, car le commerce mondial favorise la mutation des organismes nuisibles qui quittent leur environnement naturel, et les changements climatiques créent de nouvelles conditions favorables aux organismes nuisibles et aux maladies des végétaux. Les organismes nuisibles et les maladies des végétaux sont responsables de 20 à 40 pour cent des pertes de la production alimentaire mondiale.

Les nouveaux organismes nuisibles et maladies des végétaux constituent une menace potentielle pour les cultures de base à travers le monde. Par exemple, *Leptinotarsa decemlineata*, également connu sous le nom de doryphore de la pomme de terre, est un organisme nuisible qui endommage gravement la pomme de terre. La Chine a lancé en 2015 sa «stratégie visant à faire de la pomme de terre un aliment de base», mais la production de ce tubercule est de plus en plus menacée par le doryphore de la pomme de terre, avec des pertes économiques annuelles actuellement estimées à 3,2 millions d'USD. De plus, le doryphore de la pomme de terre peut affecter d'autres végétaux



© NATESC-china

République populaire de Chine - Doryphore de la pomme de terre.

<sup>1</sup> Dans le contexte de la CIPV, le terme organisme nuisible désigne toute espèce, souche ou biotype de végétal, d'animal ou d'agent pathogène nuisible pour les végétaux ou produits végétaux.

alimentaires de la même famille des solanacées, comme les **tomates** et les **aubergines**.

Le commerce des bananes représente respectivement 90 pour cent et entre 60 et 80 pour cent du revenu des agriculteurs en République démocratique du Congo et au Rwanda, tandis que les ménages tanzaniens achètent en moyenne 70 kg de **bananes** fraîches et 40 kg de bananes douces chaque mois. Malheureusement, la production de bananes est aujourd'hui gravement menacée par la souche tropicale 4 de *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense*, qui entraîne le flétrissement fusarien du bananier, également connu sous le nom de maladie de Panama. Si des organismes nuisibles devaient provoquer une baisse de la production de bananes dans ces pays, cela aurait un impact dévastateur sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

*Bactrocera dorsalis* est une mouche des fruits originaire d'Asie qui a déjà été détectée dans au moins 65 pays. Localisé en 2003 dans la région africaine, cet organisme nuisible représente une menace pour les exportations de la région, notamment celles d'avocats, de bananes, de goyaves et de mangues, et constitue donc un vaste défi phytosanitaire. On estime que les interdictions d'importation dans cette seule région entraînent des pertes annuelles de l'ordre de 2 milliards d'USD.

Un autre exemple est le *Rhynchophorus ferrugineus*, plus connu sous le nom de charançon rouge du palmier, un organisme nuisible qui a des effets dévastateurs sur le dattier et la sécurité alimentaire dans les écosystèmes des oasis du Proche-Orient et du bassin méditerranéen.

La Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a été établie en 1952 pour protéger les végétaux contre les organismes nuisibles et les maladies. La CIPV est reconnue dans l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS de l'OMC) comme l'organisation chargée d'élaborer des normes dans le domaine phytosanitaire. Son secrétariat, hébergé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est donc bien placé pour mettre en place une action coordonnée contre la propagation des organismes nuisibles et des maladies des végétaux qui menacent la sécurité alimentaire.

La CIPV regroupe aujourd'hui 180 parties contractantes et son secrétariat facilite l'établissement et la mise en œuvre des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). En utilisant des normes harmonisées, les pays qui adhèrent à la CIPV créent un consensus qui promeut l'utilisation de mesures fondées sur des données scientifiques,

## Comment agir?

Les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé peuvent tous jouer leur rôle pour assurer la sécurité alimentaire en veillant à la santé des végétaux. Pour ce faire, tous les pays doivent être encouragés à mettre en œuvre la Convention et ses normes.

La société civile et les entreprises doivent veiller à ce que le gouvernement de leur pays mette en œuvre effectivement la CIPV et les NIMP tout en apportant un soutien. En voyage, chacun doit garder à l'esprit le danger potentiel de sortir d'un pays des végétaux, fruits et légumes qui peuvent propager des organismes nuisibles ou des maladies des végétaux.

Pour assurer une vie meilleure au plus grand nombre, il est indispensable de renforcer la sensibilisation et l'attention portée aux végétaux et aux questions phytosanitaires. Chacun peut contribuer à préserver la santé des végétaux et la sécurité alimentaire.



Chili — Des inspectrices phytosanitaires du Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG) contrôlent un lot de mangues importées du Brésil.

facilitant ainsi l'innocuité du commerce des végétaux et des produits végétaux. Les NIMP servent de directives pour permettre aux pays de planifier et mettre en œuvre la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies des végétaux ainsi que leur éradication. Elles servent également de base scientifique pour éviter les différends commerciaux.

Le Secrétariat de la CIPV soutient également l'échange d'informations au niveau international pour s'assurer que les autorités phytosanitaires ont connaissance des dernières épidémies d'organismes nuisibles et de maladies des végétaux, mais aussi des exigences à l'importation afin de contribuer à l'innocuité et à l'efficacité du commerce international.

## CONTACTER

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Secrétariat de la CIPV  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie  
Tél: +39 06 5705 4812 | Courriel: [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

SITE INTERNET:

[www.ippc.int/fr](http://www.ippc.int/fr)



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO